

ED 544 : INTER-MED

AVIS DE PRESENTATION DE TRAVAUX EN VUE DE L'OBTENTION DU DOCTORAT

Madame Mélanie BOSCH EPOUSE : Iavois soutiendra sa thèse le **12 mars 2024 à 14h00** à **Université de Perpignan Via Domitia, 52 Av. Paul Alduy, 66100 Perpignan, salle du conseil de la BU Droit-Lettres**, un doctorat de l'Université de Perpignan Via Domitia, spécialité **Aménagement**.

TITRE DE LA THESE : L'urbanisation et la gouvernance du littoral : L'illustration de l'obsolescence d'un modèle d'aménagement Politiques et croissances urbaines du littoral occitan, 60 ans après la mission Racine

RESUME : Propulsée et plongée dans les débats autour de la légifération du recul du trait de côte engagés par l'État en 2018 au même moment que le début de notre projet de recherche, nous avons vu comment cette émulation réglementaire représentait un moment de bascule dans la façon d'appréhender l'aménagement futur du littoral. En effet, auparavant restituée comme une simple directive, désormais l'ordonnance « recomposition spatiale » inscrit juridiquement la relocalisation stratégique des populations et des activités économiques vers le rétro littoral au sein des outils de planification urbaine. À l'échelle de la Région Occitanie cette prescription constitue en soi une interrogation sur la pérennité du modèle de production urbaine de l'espace littoral car ce changement de paradigme vient en réalité percuter les fondements d'un modèle qui soixante plus tôt, est venu changer la physionomie de ce territoire régional et qui aujourd'hui est tout aussi structurant et influençant quand on observe sa trajectoire. Construit selon une logique de croissance, le grand projet interministériel, la mission « Racine » de 1963 a inscrit l'espace littoral occitan dans un régime de croissance capitaliste de la ville qui a su se maintenir, se renouveler et s'ancrer dans un contexte de néo libéralisation des politiques urbaines. Issu d'un régime centralisé, le modèle d'aménagement du littoral donne lieu à un processus d'accumulation caractérisé par un régime de rente trouvant dans la décentralisation un nouveau champ d'expansion. Les multiples processus qui lui sont associés (politiques, économiques, sociaux mais aussi spatiaux), recourent aux grandes dynamiques urbaines contemporaines de l'espace littoral : prolongation de la mission « Racine » par l'affirmation et la revalorisation de ce patrimoine politique et économique, volonté politique de monter en gamme du parc immobilier des années soixante, un marché immobilier dynamique et saisi par la promotion immobilière, un espace littoral saisi par des tendances rentières mise en oeuvre par un public de particuliers. Ces phénomènes révèlent un marché urbain du littoral, inscrivant ce dernier dans une forme de marchandisation de la fabrique de la ville. Cette thèse interroge donc la place et le rôle des régimes politiques et économiques face à la volonté de rupture suggérée par une légifération de la restauration naturelle de l'espace littoral. Elle met en oeuvre des mesures, à l'échelle des stations racines et particulièrement celle de Saint-Cyprien, par immersion en tant que chargée de mission et chercheuse, et par une enquête qualitative s'appuyant sur un recueil de données de terrain varié, un travail d'archiviste intense, la construction et la production de bases de données cartographiques originales avec une spatialisation de la fabrique de la ville littorale mobilisant les produits de la fiscalité résidentielle et immobilière, et une géohistoire inédite ; qui permettent de dresser un portrait des différents régimes politico-économique de régulation qui ont transformé et recomposé l'espace littoral occitan et sa trajectoire. Une approche à la croisée des géographies sociale, radicale et économique permet de construire une grille d'interprétation originale pour explorer ce champ. La montée des enjeux politiques urbaines du littoral au sein des agendas politiques se lit au travers de la construction, la structuration et le maintien d'un régime urbain du littoral pro-croissance portant les politiques de reterritorialisation par marchandisation de l'espace littoral. L'immersion durant quatre années au sein des arènes politiques dans le cadre de la production de la politique publique du futur aménagement du littoral, nous a permis d'être au cœur des forces d'inerties et des voies de contournement qui s'engagent et s'opèrent face à la privatisation de la ressource « espace littoral ».

Directeur de thèse :

Sophie MASSON, Acteurs, Ressources territoires dans le développement - Université de Perpignan Via Domitia

Laboratoire où la thèse a été préparée : Acteurs, Ressources territoires dans le développement

Le jury sera composé de :

Mme Emmanuelle HELLIER, Professeure des universités, Université de Rennes 2 (**Rapporteur**)
M. Bernard PECQUEUR, Professeur émérite, Université Grenoble Alpes (**Rapporteur**)
Mme Sophie MASSON, Professeure des universités, Université de Perpignan (**Directeur de thèse**)
Mme Sonia GUELTON, Professeure émérite, Université Gustave Eiffel (**Examineur**)
M. Stéphane GHIOTTI, Directeur de recherche, C.N.R.S (Centre National de la Recherche Scientifique) (**Examineur**)
Mme Cécilia CLAEYS, Professeure des universités, Université de Perpignan (**Examineur**)